

L'accès aux soins se dégrade dans les zones rurales

Insee Flash Pays de la Loire • n° 137 • Mars 2023



Les débats actuels autour de la notion de « déserts médicaux » posent la question centrale de l'égalité d'accès aux soins. Avec 3,7 consultations en moyenne par habitant en 2021, les Ligériens ont un moindre accès aux médecins généralistes qu'en France. Tous les territoires ne sont pas concernés de la même façon. La part de population résidant dans une commune sous-dotée augmente fortement, notamment en Mayenne et dans la Sarthe. L'accessibilité se dégrade, en particulier dans les zones rurales. Angers se distingue comme une des grandes communes les mieux pourvues de France.

Afin d'apprécier l'adéquation entre l'offre et la demande de soins de premier recours, la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du ministère de la Santé et de la Prévention et l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé ont élaboré un indicateur d'**accessibilité potentielle localisée** (APL). Cet indicateur tient compte de l'offre de soins et de la demande adressée aux médecins généralistes dans une commune et les communes environnantes, de leur niveau d'activité en exercice, ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune.

Avec 3,7 consultations en moyenne par habitant en 2021, les Ligériens ont un moindre accès aux médecins généralistes, libéraux ou salariés d'un centre de santé, qu'en France (3,9). L'accessibilité se dégrade dans la région, comme au niveau national. En effet, en 2015, les Ligériens pouvaient se rendre à 3,9 consultations en moyenne. Toutefois, dans les Pays de la Loire, depuis 2018, l'accessibilité reste stable alors qu'elle poursuit sa baisse en France. La population de médecins généralistes est plus jeune qu'au niveau national et le vieillissement moindre, ce qui pourrait expliquer partiellement cet écart de tendance. Ainsi, en 2021, les Ligériens ont accès à 3,4 consultations en moyenne chez les médecins généralistes de moins de 65 ans.

La dégradation de l'APL s'accompagne d'une augmentation des inégalités entre les territoires. Si, en 2015, les Ligériens des 10 % des communes les mieux dotées avaient accès à 1,9 fois plus de consultations que ceux des 10 % les moins bien dotées, en 2021, ils ont accès à 2,2 fois plus de consultations. Les inégalités se creusent avec un recul de l'APL des communes les moins bien dotées.

Une augmentation de la population dans les communes sous-dotées notamment en Mayenne et dans la Sarthe

La part de population régionale résidant dans une commune sous-dotée en médecins généralistes augmente de 6 points entre 2015 et 2019 pour s'établir à 13 %, puis se stabilise en 2021 ► **figure 1**. L'évolution est similaire en France entre 2015 et 2019 mais la situation continue de se dégrader jusqu'en 2021. Une dégradation de l'APL peut

être liée à une baisse du nombre de médecins, une augmentation ou un vieillissement de la population. Des disparités existent entre les départements des Pays de la Loire. En 2021, en Mayenne, 30 % de la population vit dans une commune sous-dotée, et 28 % dans la Sarthe, soit deux fois plus qu'en France (14 %).

Les besoins en médecins généralistes de moins de 65 ans, nécessaires pour maintenir une offre à plus long terme sur le territoire, se font encore davantage ressentir puisqu'en 2021, respectivement 44 % et 41 % des Sarthois et Mayennais résident dans une commune sous-dotée en généralistes de moins de 65 ans, contre 21 % en France. A *contrario*, en 2021, seule 9 % de la population de Loire-Atlantique réside dans une commune sous-dotée en généralistes de moins de 65 ans.

Les départements où l'offre est moindre sont aussi ceux dans lesquels la situation se dégrade le plus. Si, entre 2015 et 2021, les parts de la population résidant dans une commune sous-dotée augmentent fortement en Mayenne (+ 15 points), dans la Sarthe (+ 14 points) et en Vendée (+ 9 points), la hausse est nettement moins sensible en Loire-Atlantique (+ 2 points). Enfin, en Maine-et-Loire, la part est de 5 % en 2015, cette proportion double en 2019 avant de diminuer en 2021 (6 %).

► 1. Part de population résidant dans les communes des Pays de la Loire selon l'accessibilité aux généralistes (en %)

	sous-dotée	moyennement dotée	bien dotée
2015	7,7	44,6	47,7
2019	13,2	51,4	35,4
2021	13,4	48,2	38,4

Lecture : en 2019, 51,4 % de la population des Pays de la Loire réside dans une commune moyennement dotée en médecins généralistes.

Sources : Insee, Recensements de la population (RP), distancier Metric ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; calculs Drees.

Le maillage territorial accentue les inégalités entre départements ligériens

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Calculée à cet échelon, l'APL permet de mieux appréhender le maillage territorial. Plusieurs bassins de vie deviennent sous-dotés en 2021, en particulier à l'est et au sud de la Sarthe, au nord de la Mayenne, mais aussi à l'est de la Vendée, dans des zones rurales et faiblement peuplées

► **figure 2.** En effet, en 2021, l'accessibilité est moindre dans les communes rurales par rapport à l'ensemble des communes urbaines. Les bassins de vie les mieux dotés en médecins généralistes sont situés principalement sur les territoires urbains (Angers, Nantes et leurs environs), ainsi que sur le littoral, surtout vers l'estuaire de la Loire.

Angers, une commune particulièrement bien dotée en médecins généralistes

Parmi les communes de 100 000 habitants ou plus de France, Angers fait partie des trois communes les mieux dotées en médecins généralistes avec Strasbourg et Bordeaux. L'APL de la commune

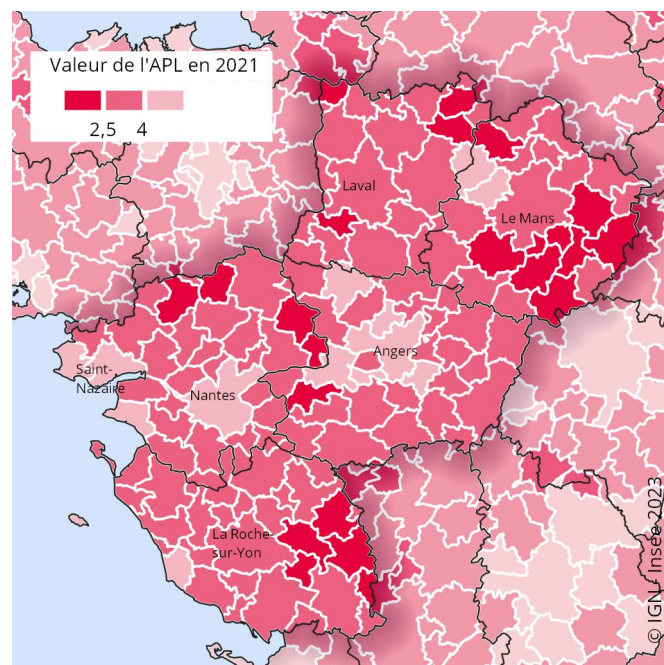
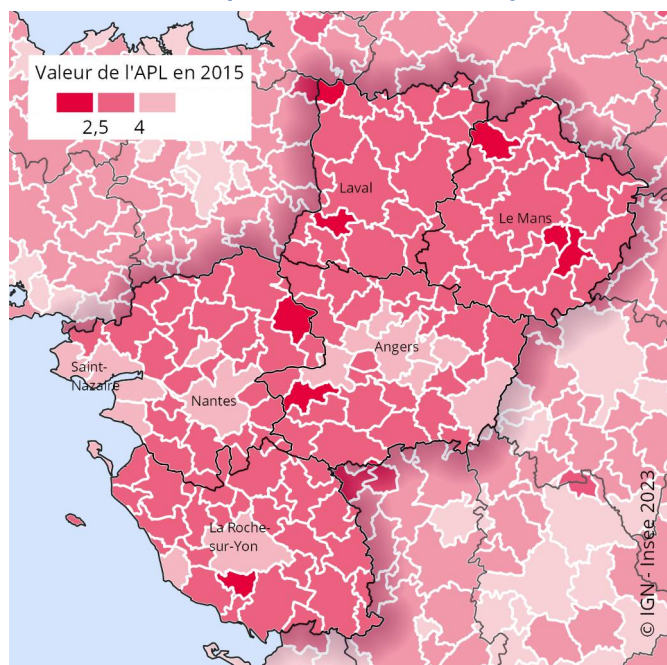
dépasse 6 consultations en moyenne par an par habitant depuis 2015, même si elle diminue légèrement. Angers est, de plus, la grande commune la mieux dotée en généralistes de moins de 65 ans en 2019, et en deuxième place en 2021. La présence du centre hospitalier universitaire peut créer des synergies avec la médecine de ville et ainsi soutenir l'offre de soins.

Nantes est également bien dotée mais n'arrive qu'au-delà de la vingtième place parmi les communes de 100 000 habitants ou plus, la valeur de son APL étant de 4,9 consultations en moyenne par habitant en 2021. Troisième commune de la région, Le Mans est légèrement moins bien dotée que Nantes en 2015, mais l'accessibilité aux médecins généralistes s'y dégrade nettement entre 2015 et 2019 (- 22 %).

En 2021, parmi les 54 communes de 10 000 habitants ou plus de la région, les communes les mieux dotées en médecins généralistes se situent pour la plupart en périphérie de Nantes (Sainte-Luce-sur-Loire, Rezé, Orvault, Bouguenais et Saint-Herblain), et dans une moindre mesure sur le littoral près de l'estuaire de la Loire. Seule une commune est sous-dotée en médecins généralistes (Montrevault-sur-Èvre). ●

Charles Battesti, Isabelle Delhomme (Insee)

► 2. Valeur de l'APL par bassin de vie des Pays de la Loire en 2015 et en 2021



Source : Insee, RP, distancier Metric ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; calculs Drees.

► Méthode

L'APL tient compte de l'offre de soins et de la demande adressée aux médecins généralistes, de leur niveau d'activité en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune en France hors Mayotte (population standardisée calculée par la Drees à partir du recensement de la population). Le **niveau d'activité** d'un médecin généraliste est calculé en fonction du nombre d'actes réalisés. L'activité minimale pour un médecin libéral est de 3 600 actes. Ainsi, le temps partiel et la double activité (en libéral et à l'hôpital) sont, notamment, pris en compte.

Un territoire est dit **sous-doté** en médecins généralistes si son APL est inférieure ou égale à 2,5 consultations par an et par habitant. Il est **bien doté** si elle est supérieure à 4 consultations par an et par habitant.

► Définition

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants dans les domaines : des services aux particuliers, du commerce, de l'enseignement, de la santé, des sports, des loisirs, de la culture et des transports. Ce zonage a été revu en 2022.

► Pour en savoir plus

- **Battesti C. et al.**, « [Maladies chroniques et addictions plus présentes dans les territoires fragiles](#) », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 96, novembre 2021.
- **Legendre B.**, « [En 2018 les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population](#) », *Drees, Études et Résultats* n° 1144, février 2020.
- [Site de datavisualisation de la Drees](#)

